AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-5-69 932822

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE [illegible]

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K.

Supplément n° 4 au Bulletin n° 104 - MAI 1969

28 MAI 1969

VIGNE

MILDIOU : Comme prévu les taches sont apparues dès le [illegible] Mai de façon généralisée à partir des foyers découverts dès le [illegible] Mai et à la suite des pluies contaminatrices du 15 et 16 Mai. L'évolution des conditions climatiques, le développement de la végétation imposent un traitement dès réception (de toute manière avant le 31 Mai). Apporter le plus grand soin à l'ébourgeonnage. Assurer au maximum la protection des jeunes grappes par une pulvérisation soignée.

OIDIUM : Ajouter un produit anti-oïdium à la bouillie.

COCHYLIS - EUDEMIS - PYRALE : Ajouter un insecticide à la bouillie.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER, TAVELURE ET OIDIUM DU POMMIER :Renouveler les traitements.

ANTHRACNOSE DU CERISIER : Effectuer une pulvérisation avec un fongicide organique comme Phaltane : 100 g. de Matière active/hl - Manèbe : 160 g. Oxyquinoléate de Cuivre : 50 g. ou Doguadine : 90 g. qui sera par ailleurs seule utilisée à moins de 15 jours de la récolte.

OIDIUM AMERICAIN DU GROSEILLER A MAQUEREAU : La maladie vient d'apparaître, les producteurs désireux de limiter les attaques de ce champignon dans les cultures de Cassissiers doivent effectuer un premier traitement. On utilisera soit le Dinocap à 25 g. de matière active à l'hectolitre soit le Drazoxolon à 40 g. de M. A./ha.

CULTURES LEGUMIERES

POURRITURE GRISE SUR FRAISES : Les conditions atmosphériques sont très favorables au développement de la maladie. Renouveler les traitements en tenant compte des délais d'emploi des produits avant récolte.

MILDIOU DE L'OIGNON : Dans les secteurs sensibles à la maladie, il est conseillé d'effectuer un premier traitement, en atomisation de préférence avec un produit organique de synthèse.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux Circonscription Phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté" :

[illegible]

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant :

L. BOUYX.

P268